



CALITOM

Rapport d'activité
sur la qualité et le prix
d'élimination des déchets

2010

Collecte sélective  Déchetteries
Compostage  Stockage
Ordures ménagères  Budget

Les chiffres ne disent pas tout... mais disent beaucoup !

2010 restera une année à part. Préparée et entamée avec les effets de la crise comme préoccupation principale, elle se termine par plus de confiance dans l'avenir.

“

Moins de déchets, plus de valeurs pour chacune des filières, voilà ce qui apparaît dans les chiffres de 2010.

”

Chacun sait, mais il est bon parfois, de rappeler les différences entre la collectivité déchets et les communes et communautés qui la composent :

si les collectivités adhérentes bénéficient de la dynamique des bases fiscales qui croissent régulièrement, pour CALITOM, toute diminution des recettes extérieures a un impact direct sur les participations.

Ceux qui pensent qu'une perte de recettes peut être compensée par une diminution des dépenses oublient la rigidité de celles-ci : diminuer la fréquence des collectes, fermer une ou plusieurs déchetteries, sont autant de décisions impossibles à prendre... pour un an, puisque notre budget est annuel et nos tarifs également.

Avec la maîtrise des dépenses, l'amélioration continue du service constitue l'obsession permanente.

Moins de déchets, plus de valeurs pour chacune des filières, voilà ce qui apparaît dans les chiffres de 2010, même si ils ne disent pas tout des actions quotidiennes menées pour chacune des 389 communes de notre collectivité.

Car derrière les chiffres, il y a les équipes, d'agents et d'élus qui contribuent au Service Public des déchets.

Jean REVEREAULT
Président de Calitom



Janvier

Calitom lance son nouveau magazine Poubelle la Vie avec plus de pages d'information, plus d'illustrations, plus de numéros... Ce changement tient compte des observations issues de l'enquête de satisfaction 2009.

Février

Calitom soutient les opérations de broyage et l'acquisition d'équipements par les collectivités (40% de la dépense) ou les associations comme Les Jardiniers de France.

Mars

Afin de lutter contre les vols et le saccage des déchetteries, les déchets électriques et électroniques sont désormais tous marqués au pochoir. Un travail étroit est réalisé avec la gendarmerie.

Avril

Une réorganisation des horaires de déchetteries entre en vigueur sur la moitié des sites. L'ajustement des plages horaires vise à optimiser le service mais aussi le budget de cette activité.

Mai

Deux projets d'implantation de parcs photovoltaïques sont à l'étude sur les anciens sites de stockage de Dirac et Ruffec. Une consultation est lancée afin de retenir un prestataire.

Juin

La campagne de refus systématique des sacs d'ordures ménagères contenant du verre est lancée. La mise en place est progressive mais toutes les communes sont concernées.

L'animation dans les territoires

40 réunions d'information à la prévention déchets et au compostage.

40 animations spécifiques sur le compostage dans diverses manifestations.

Participation à 15 marchés de producteurs de Pays et une centaine de manifestations.

Animations, mise en place du tri ou du compostage auprès de 140 classes.

51 visites de sites réalisées.

Octobre

6 ambassadeurs du tri sont recrutés pour une campagne de porte à porte de 2 mois. 6 155 foyers seront rencontrés et sensibilisés aux consignes de tri des sacs jaunes.

Novembre

Le 8 novembre, la déchetterie de Châteaubernard est l'objet d'une terrible tragédie. Un homme assassine les deux gardiennes du site et un usager. Calitom et toute la Charente sont en deuil.

Décembre

L'enquête publique du Grand Projet de Ste-Sévère menée en novembre aura amené 36 riverains à s'exprimer (100 questions formulées). Le commissaire enquêteur donne un avis favorable.

> Les territoires de Calitom

Collecte : 357 communes et 200 634 habitants

[actions de prévention, collecte traditionnelle, collectes sélectives (emballages, verre, biodéchets...) et déchetteries]

Traitement : 389 communes et 244 897 habitants

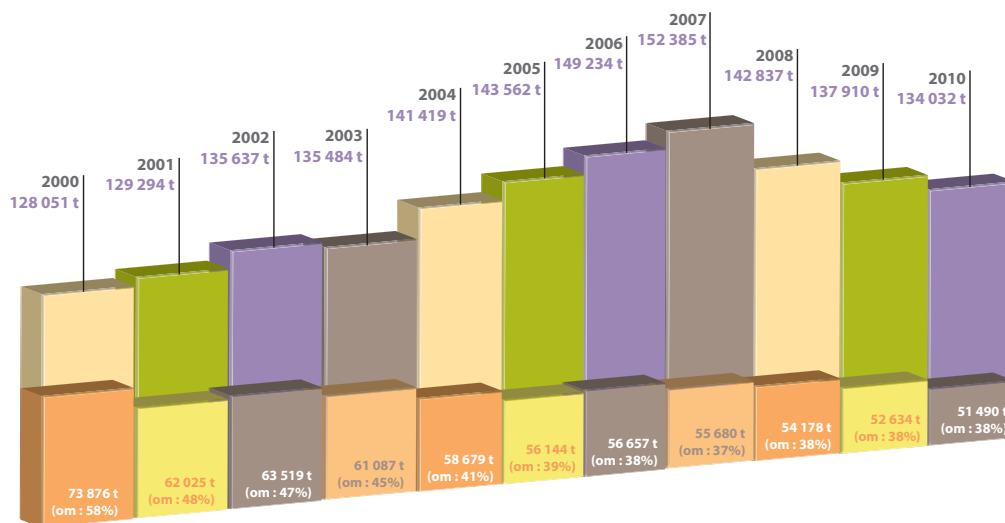
[centres de stockage, quais de transfert, unités de pré-traitement, centres de tri et plateformes de compostage]

134 032 tonnes de déchets traitées

dont 63 324 tonnes de déchets valorisés (47%)
et 70 708 de déchets ultimes (53%)

	Collecte	Ventilation par filière	Apports directs des professionnels sur sites	Refus, transfert et stock	Bilan traitement
Ordures ménagères	40 556 t Calitom 10 934 t collectivités c*	+ 14 068 t tout-venant + 83 t d'amiante	1 585 t de boues... 717 t de tout-venant 456 t de DIB	+ 2 219 t de refus + 90 t de refus autres	3 280 t incinérées 67 428 t stockées
Emballages et papier	13 076 t Calitom 2 874 t collectivités c*			- 2 219 t de refus - 620 t de stock - 1 063 t triées	12 048 t recyclées
Verre	7 274 t Calitom 864 t collectivités c*				8 138 t recyclées
Déchetteries	52 374 t Calitom 3 956 t collectivités c*	- 15 252 t de végétaux - 14 068 t tout-venant - 83 t d'amiante	317 t de gravats		9 528 t de valorisées 17 340 t de réemploi 376 t de valorisation énergétique
Fermentescibles	184 t Calitom	+ 15 252 t de végétaux	458 t de végétaux		15 894 t compostées
	113 464 t Calitom				134 032 t traitées

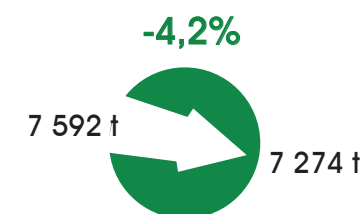
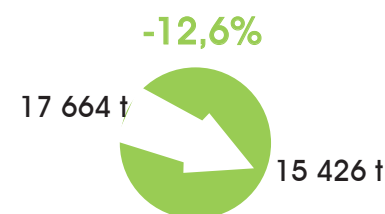
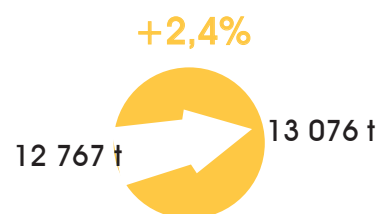
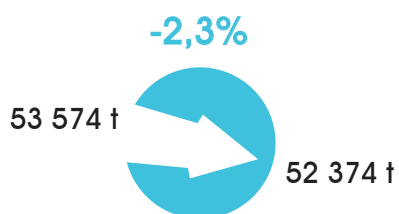
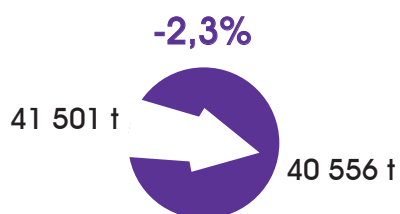
* collectivités ayant conservé la compétence collecte



La production de déchets ménagers recule depuis maintenant 3 ans. Les résultats 2010 nous ramènent à la situation de 2002.

La diminution reste la même d'une année sur l'autre : 3%.

Le recyclage et la valorisation gagnent cette année encore du terrain, avec une baisse de 3% des déchets stockés.



Ordures ménagères

Cette année les chiffres de Calitom, comme les chiffres nationaux, observent la même baisse des ordures ménagères. Les raisons de cette tendance restent délicates : prévention, baisse de la consommation...

Déchetteries

La mise en place de l'accès payant des professionnels a permis en 2008 de faire fortement reculer les apports. Aujourd'hui, les tonnages en déchetterie suivent la tendance générale à la baisse.

Collecte sélective

Après une année 2009 en légère baisse, le tri repart. Les tonnages d'emballages recyclables progressent conformément aux années passées. Moins favorable, la qualité du tri montre des signes de dégradation.

Végétaux

Conséquence directe d'une année sèche, les apports de végétaux ont considérablement diminué. La proportion est forte. La production de compost ne permettra pas de maintenir toutes les ventes de compost 2011

Verre

Jusqu'à présent, les tonnages de verre stagnaient. Malgré la sensibilisation, les tonnages 2010 diminuent. Les statistiques relèvent une diminution de la production d'emballages en verre. les services s'interrogent aussi sur les données du prestataire.



EXPLOITATION 2010

La collecte sélective de 26 communes du secteur sud a été reprise en régie (12% de la population - 24 300 hab).

Le refus des sacs noirs contenant du verre est devenu la règle. Une campagne de communication a accompagné ce changement

Suite au renouvellement des marchés de collecte, un grand nombre de circuits a été réorganisé.

Des ambassadeurs du tri sont repassés dans les foyers.

13 076 tonnes de sacs jaunes collectées sur le territoire de Calitom

15 950 tonnes d'emballages et de papier collectées sur tout le territoire (15 639 tonnes en 2009)

2 874 tonnes collectées par les collectivités indépendantes (la CDC du Rouillacais, le Smictom de Champniers et la Ville de Cognac : 2 872 tonnes en 2009)

au total emballages-journaux magazines et verre : **101 kg/habitant triés**

	Tonnages collectés	2010	Ratio	Prestataires de collecte
Collecte porte à porte - toutes les semaines (16% de la population) - tous les 15 jours (84% de la population) + 2 600 bacs de regroupement	Est Calitom	13 076 t	65 kg/hab	ULYSSE
	Ouest Calitom			SITA Sud Ouest
	Nord Calitom			NC Environnement
	Sud Calitom			SITA Sud Ouest
	CDC du Rouillacais	576 t	61 kg/hab	-
	Smictom de Champniers	961 t	61 kg/hab	-
	Ville de Cognac	1 337 t	69/kg/hab	-



La collecte des gros producteurs : 239 clients de la redevance spéciale
5 462 390 litres collectés sur l'année (soit l'équivalent de 91 tonnes)



8 138 tonnes de verre, soit 36 kg/hab collectés sur l'année



(7 274 tonnes de verre collectées sur le territoire de Calitom, 322 tonnes par la CDC du Rouillacais, 542 tonnes par le Smictom de Champniers)
Le verre est acheminé à St-Gobain, sa filière de valorisation (16).

15 950 tonnes d'emballages et journaux-magazines ont été triées sur le centre de tri
Les emballages sont acheminés sur le centre de tri privé de Châteaubernard (entreprise Véolia)
14,8% de taux de refus pour Calitom



Les déchets de soins également :

- 100 pharmacies partenaires
- 1 409 boîtes hermétiques de 30 litres collectées
- Coût de l'opération : 29 544 €



> Résultats du recyclage des matériaux collectés

(hors chiffres de la Ville de Cognac et hors refus de tri)

CALITOM (CDC du Rouillacais et Smictom de Champniers inclus) Poids obtenus à partir des taux de caractérisation Kg par habitant							
	6 301 t	2 212 t	1 260 t	625 t	248 t	144 t	37 t
	31 kg/hab	11 kg/hab	6 kg/hab	3 kg/hab	1 kg/hab	0,7 kg/hab	0,2 kg/hab



Coût de la collecte des emballages

3 032 715 €

Coût du tri des emballages

4 386 350 €

Coût total du recyclage

(collecte + tri des emballages)

7 419 065 €

Vente des matériaux triés

1 129 151 €

Coût de la collecte du verre

322 412 €

Recettes de la vente :

176 952 €

Soutiens Eco-Emballages

2 937 014 €

Sensibilisation des usagers :

13 tonnes de documents produits



EXPLOITATION 2010

2010 sera marquée pour toujours par l'assassinat des deux gardiennes de la déchetterie de Châteaubernard et d'un usager. Le site est depuis fermé et ne rouvrira pas.

Pour diminuer les vols, un marquage des déchets électriques et électroniques a été mis en place avec le partenariat de la gendarmerie.

La déchetterie de Dirac a été agrandie.

Les horaires d'une partie des sites ont été optimisés.

52 374 tonnes d'apports déposées sur les sites de Calitom

624 238 visites sur les 31 déchetteries de Calitom (dont 607 632 visites de particuliers)

55 066 tonnes traitées par Calitom sur tout le territoire

68% de valorisation (avec 53% pour le plus faible taux et 77% pour le plus fort)

261 kg/habitant apportés et **86 kg/visite** déposés

Répartition des apports	Calitom	CDC du Rouillacais	Smictom de Champniers	Ville de Cognac	Total
Végétaux	15 242 t	10 t	-	-	15 252 t
Gravats	15 104 t	246 t	-	1 673 t	17 023 t
Tout-venant	12 042 t	177 t	732 t	1 118 t	14 068 t
Ferraille, déchets électriques électroniques...	9 528 t	-	-	-	9 528 t
Amiante	83 t	-	-	-	83 t
Déchets toxiques	376 t	-	-	-	376 t
Total	52 374 t	433 t	732 t	2 791 t	55 066 t



Les apports des professionnels : 2 200 clients badgés
 14 145 visites d'artisans (-10% en comparaison avec 2009) - 2 461 visites de services techniques (-14% par rapport à 2009) - 7,5 tonnes de déchets dangereux - 16 155 m³ de déchets (végétaux, bois, gravats, tout-venant...)



✓ Les filières

Apports en progression sur l'année :

tout-venant - ferraille - déchets électriques et électroniques - toxiques - textiles



Les batteries collectées passent de 5 à 40 tonnes grâce à la diminution des vols.

Prestataires de transport et de traitement des bennes : APROVAL, SECHE, VEOLIA, ISS ENVIRONNEMENT.

Apports en diminution sur l'année :

végétaux - gravats - bois - carton - verre - emballages - textiles - amiante - huiles minérales et végétales - plâtre - piles - ampoules et néons - cartouches - radiographies



11 685 bennes enlevées sur les déchetteries

Coût de fonctionnement global des déchetteries

4 268 521 €

Produit de la vente des matériaux

63 107 €

Coût de traitement de la filière bois

95 639 €

Recettes des apports des artisans

233 175 €

✓ L'activité des 5 principales déchetteries

- Châteaubernard : 4 277 t et 54 688 visites
- Jarnac : 4 266 t et 59 401 visites
- La Rochefoucauld : 3 662 t et 43 569 visites
- Vars : 2 918 t et 27 312 visites
- Barbezieux : 2 892 t et 38 373 visites
- ... Brigueuil : 286 t et 3 989 visites





EXPLOITATION 2010

La poursuite de la promotion du compostage a permis d'atteindre les 12 500 foyers compostant, soit 1 500 tonnes détournées estimées.

Les CDC de Ruffec, des 3B, le Smictom de Champniers et la Ville de Cognac se sont dotés de broyeurs.

Les conditions climatiques ont fortement réduit les apports en végétaux.

La fin des apports du Rouillacais et de la Ville de Cognac impacte fortement la baisse des tonnages.

15 436 tonnes de matières organiques collectées par Calitom

15 252 tonnes de végétaux provenant des déchetteries de Calitom (17 406 t en 2009) **76 kg/habitant**

184 tonnes de biodéchets collectées en porte à porte (auprès des gros producteurs du sud Charente : cantines, restaurants, hôpitaux...)

10 tonnes collectées sur la déchetterie de Rouillac

Sensibilisation au compostage à domicile	Nombre de foyers supplémentaires équipés	Composteurs distribués	Tonnages évités (cumulés)
2010	3 221 foyers	3 002 composteurs	1 918 tonnes
2009	4 172 foyers	4 372 composteurs	1 371 tonnes
2008	2 214 foyers	2 613 composteurs	663 tonnes
2007	919 foyers	1 051 composteurs	288 tonnes
2006	790 foyers	860 composteurs	133 tonnes

* Répartition des 7 opérations de co-compostage (5 786 tonnes détournées des plateformes) : 1 658 tonnes (agriculteur de Fontclaireau) - 1 307 tonnes (agriculteur de Vitrac-St-Vincent) - 1 193 tonnes (agriculteur de Salles-de-Villefagnan) - 961 tonnes (agriculteur de St-Fraigne) - 669 tonnes (agriculteur de St-Ciers) - 650 tonnes (agriculteur de Nieuil) - 346 tonnes (Pépinières de Montmoreau).



10 109 tonnes compostées sur les plateformes de Calitom



dont 458 tonnes d'apports de végétaux directs sur site provenant des services techniques (214 tonnes) et des professionnels (244 tonnes)

- **5 916 tonnes** traitées sur la plateforme de compostage de Ste-Sévère (gérée par un prestataire) **pour 4 583 tonnes de compost écoulées**

- **4 193 tonnes** traitées sur la plateforme de compostage de Poullignac (gérée par un prestataire) **184 t de biodéchets provenant de la collecte des gros producteurs pour 2 570 tonnes de compost écoulées**

- **Ventes directes de compost auprès des particuliers sur 4 sites (Ste-Sévère, Poullignac, Ruffec, Rouzède)**



Coût de fonctionnement des plateformes de compostage
531 374 €

Coût de la collecte des biodéchets
10 721 €

Recettes de la vente de compost
20 819 €





EXPLOITATION 2010

Les sacs d'ordures ménagères contenant du verre sont, depuis juin 2010 systématiquement refusés.

La collecte des ordures ménagères a également fait l'objet d'une réorganisation de ses tournées (en prestation et en régie).

Les chauffeurs ont été formés à la conduite rationnelle.

A la demande des collectivités, la mise en place de bacs de regroupement s'intensifie (3 200 bacs au total sur le territoire).

40 556 tonnes d'ordures ménagères collectées au total

202 kg/habitant (ratio correspondant au territoire collecte de Calitom)

51 489 tonnes d'ordures ménagères collectées au total (Calitom, CDC du Rouillacais, Smictom de Champniers et Ville de Cognac)

70 708 tonnes de déchets ultimes traitées par Calitom (53% de la production de déchets)
à titre de comparaison en 2000 le volume stocké par Calitom était de **73 876 tonnes**

Tonnages collectés	Tonnages 2010	Kg/hab/an 2010	Kg/hab/an 2009
Calitom (tous secteurs)	40 556 t	202 kg	208 kg
Smictom de Champniers	3 600 t	230 kg	235 kg
CDC du Rouillacais	1 952 t	208 kg	216 kg
Ville de Cognac	5 382 t	280 kg	283 kg

Collectivité la moins productrice sur le territoire collecte de Calitom : Birac 136 kg/habitant

Collectivité la plus productrice sur le territoire collecte de Calitom : CDC de Ruffec 268 kg / habitant



La collecte des gros producteurs : 239 clients de la redevance spéciale
30 883 678 litres collectés sur l'année (soit l'équivalent de 4 941 tonnes)



La prestation de collecte

57% de la collecte assuré en régie

(182 communes / 115 280 hab)

49 chauffeurs/ripeurs et 25 bennes de collecte

588 448 km parcourus soit 322 670 litres de gasoil (993 tonnes équivalents CO2)

43% effectué par un prestataire

Secteur ouest : NCI environnement (31 communes / 22 284 hab)

Secteur sud : Sita Sud Ouest (89 communes / 33 083 hab)

Secteur nord : NCI environnement (26 communes / 12 913 hab)

Secteur est : Ulysse (29 communes et 17 333 hab)



Détails des déchets ultimes traités

51 489 tonnes d'ordures ménagères au total, 13 821 tonnes de tout-venant, 456 tonnes de DIB (professionnels), 1 585 tonnes de boues (professionnels), 717 tonnes de tout-venant (services techniques), 2 219 tonnes de refus de tri (erreurs : emballages et compost), 83 tonnes d'amiante, 79 tonnes de refus de tri hors Calitom

Coût de la collecte des ordures ménagères en régie

3 258 631 €

Coût de la collecte des ordures ménagères par les prestataires

2 278 638 €

Coût du stockage des déchets

5 349 670 €

dont 516 336 € de transfert

Coût du traitement des lixiviats

894 343 €

Coût de l'incinération

298 435 €

Coût de l'exportation

1 134 000 €

> Traitement des déchets ménagers et des rejets

CET Ste Sévère (régie + prestation)

Zone de chalandise : 298 communes

2010 : 49 386 t (70% du volume)

2009 : 52 599 t

Lixiviats traités : 21 881 m³

CET Vigeant (86)

Zone de chalandise : 78 communes

2010 : 18 042 t (25% du volume)

2009 : 7 507 t

Incinérateur Comaga

Zone de chalandise : 13 communes

2010 : 3 280 t (5% du volume)

2009 : 1 729 t

CET Poullignac

Lixiviats traités : 6 940 m³

CET Dirac

Lixiviats traités : 0 m³

CET Ruffec

Lixiviats traités : 829 m³

CET Rouzède

Lixiviats traités : 6 427 m³

Traitement des biogaz :

5 239 266 Nm³ produits (Ste-Sévère, Rouzède et Poullignac)

440 650 Nm³ valorisés = 1 002 Mwh





SITUATION 2010

Le budget a été élaboré alors que les effets de la crise 2009 se faisaient encore sentir.

C'est donc en toute prudence que le budget 2010 a été établi.

Les cours des matériaux étaient au plus bas, une diminution des performances selon les critères d'Eco-Emballages était constatée du fait de la baisse des tonnages et des incertitudes quant au volume et aux coûts de traitement des boues de lixiviats en fond de casiers subsistaient.

Bilan 2010 budget global : 34,8 millions d'euros

28,6 millions d'euros de fonctionnement (dont 13,5 millions € de prestations de services)

6,2 millions d'euros d'investissement (dont 3 054 000 € de travaux et 58 000 € d'immobilisations incorporelles)

2,9 millions d'euros de soutiens à la tonne triée (Eco-Emballages)

540 046 euros de subventions (ADEME : 249 268 € - SDIS 16 : 987 € - Région Poitou-Charentes : 44 004 € - OCAD3E : 75 318 € - Conseil Général de la Charente : 470 € - Ecofolio : 101 497 € - Agence de l'Eau : 68 502 €)

Appels à participation 2010

(ces tarifs ont été fixés avec la plus grande précaution et sur la base des tendances observées fin 2009, les résultats de l'année 2010 s'avèrent au final bien meilleurs que ce qui était présagé)

Les services de collecte		Les services de traitement	
Gestion générale de la compétence	5,67 € HT/hab	Gestion générale de la compétence	5,07 € HT/hab
Les ordures ménagères	23,36 à 40,46 € HT/hab selon la fréquence	Stockage en CET	128,89 € HT/t
Les emballages recyclables	- 2,02 à 6,69 € HT/hab selon la fréquence	Tri des emballages	17,98 € HT/hab
Déchetteries	18,77 € HT/hab	Compostage des végétaux	2,62 € HT/hab
Verre	0,60 € HT/hab		



> Résultat d'ensemble 2010

Résultat global hors restes à réaliser :

- résultat de fonctionnement : 5 538 448,95 €
- résultat d'investissement : - 113 670,05 €
- résultat global 2010 : 5 424 778,90 €

Résultat global restes à réaliser inclus :

- résultat global 2010 (hors restes à réaliser) : 5 424 778,90 €
- résultat restes à réaliser 2010 : 120 703,90 €
- résultat global 2010 : 5 545 482,80 €

> Résultat de fonctionnement 2010

Résultat de l'exercice 2010

- recettes : 31 532 345,64 €
- dépenses : 28 669 984,81 €
- résultat : 2 862 360,83 €

Résultat reporté 2009

Excédent de fonctionnement : 2 676 088,12 €

Résultat global de fonctionnement 2010 : 5 538 448,95 €

> Résultat d'investissement 2010

Résultat de l'exercice 2010 (hors restes à réaliser)

- recettes : 7 126 731,71 €
- dépenses : 6 210 848,19 €
- résultat : 915 883,52 €

Résultat reporté 2009

Déficit d'investissement : - 1 029 553,57 €

Résultat global 2010

Déficit d'investissement : - 113 670,05 €

Résultat de l'exercice 2010 (restes à réaliser)

- restes à réaliser recettes : 2 030 000,00 €
- restes à réaliser dépenses : 1 795 626,05 €
- résultat restes à réaliser : 234 373,95 €

Résultat global d'investis. 2010 (restes à réaliser compris)

Excédent d'investissement : 120 703,90 €



58 marchés publics ont été notifiés en 2010
issus de procédures supérieures à 20 000 €

CALITOM

Z.E. la Braconne - 19, Route du Lac des Saules - 16600 Mornac

TÉL : 05 45 65 82 50 - Fax : 05 45 65 82 55

www.calitom.com - N°Vert : 0 800 500 429